



MESSAGE IMPORTANT DE SANTÉ CANADA DESTINÉ AUX PRODUCTEURS DE MAÏS (MAÏS DE GRANDE CULTURE ET MAÏS SUCRÉ)

Protection des insectes pollinisateurs et utilisation responsable des semences traitées

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada a mis en place une stratégie d'atténuation des risques d'exposition des abeilles aux insecticides à la suite de nombreux incidents de mortalité d'abeilles rapportés en 2012, en Ontario, principalement, et au Québec.

À cet effet, Santé Canada a préparé un document sur les pratiques exemplaires en ce qui a trait à l'utilisation de semences de maïs traitées aux insecticides du groupe des néonicotinoïdes (PONCHO, GAUCHO, CRUISER). Ces pratiques ont pour but de réduire les risques d'intoxication des abeilles et autres pollinisateurs au moment des semis de maïs. Nous vous invitons à consulter le document intitulé «[Protection des insectes pollinisateurs et utilisation responsable des semences traitées](#)», et à mettre en place les mesures qui sont applicables à votre exploitation agricole.

Les cas suspects d'intoxication d'abeilles peuvent être rapportés au MAPAQ ou à l'ARLA aux numéros indiqués dans le feuillet.

Pierre-Olivier Duval
Agent régional des pesticides,
Programme de la conformité des pesticides
Santé Canada – Région du Québec
(514) 496-1670
pierre-olivier.duval@hc-sc.gc.ca

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Katia Colton-Gagnon, agronome – Avertisseuse
Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)
Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767
Courriel : katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca

Claude Parent, agronome – Co-avertisseur
Direction de la phytoprotection, MAPAQ
Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181
Courriel : claudio.parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avisements phytosanitaires – Bulletin d'information No 02 – Grandes cultures – 3 mai 2013